



Pourquoi s'opposer ?

Une menace pour l'environnement immédiat

Le site est en zone humide, au-dessus d'une nappe phréatique et en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

Un risque de pollution de la nappe phréatique

Le projet se situe au sein d'un périmètre de protection d'un captage d'Alimentation en Eau Potable et risque de polluer l'eau potable de trois communes.

Un élevage industriel

Les bâtiments, tels qu'ils sont prévus, confinent les 1200 taurillons sur des surfaces trop réduites, dans des bâtiments mal aérés. Les taurillons seront engraisés avec les aliments produits par la société Liot Châtellerault et de la paille. Le porteur de projet considère «*qu'il n'y a pas d'engraissement de bovins possible avec de l'herbe*».

Un projet industriel

La société Technique Solaire s'est empressée de déposer sa demande de permis de construire fin 2014 pour bénéficier des tarifs de rachat de l'électricité de l'année 2014. Pour la méthanisation et le compostage, le dossier est de fait porté par la société Liot Châtellerault et la holding LPC.

Le manque de considération du personnel

Le dossier de demande d'exploitation ne prévoit que deux salariés pour faire fonctionner l'ensemble du site. Les plans déposés pour le permis de construire ne prévoient pas de locaux pour le personnel !

Nuisances pour le voisinage

L'historique du site aurait justifié une attention particulière à cette question, notamment pour les odeurs. Le processus de compostage reste indéterminé, avec des incertitudes sur le compost produit.

Le projet d'usine à taurillons

- **Engraissement** de 1500 taurillons chaque année.
- Panneaux **photovoltaïques**, surface totale de 13 275 m².
- **Méthanisation** : 8 digesteurs en béton.
Production annuelle de 7 895 t de digestat.
- **Compostage** sur la plateforme de 3500 m².

Cette ferme-usine est contestée :

- Par le maire de Coussay-les-Bois qui a refusé les permis de construire.
- Par les conseils municipaux des six communes concernées par l'enquête publique : Coussay-les-Bois, Lésigny, Mairé, Oyré, Pleumartin et Senillé-Saint-Sauveur.
- Par la députée de la circonscription.
- Par la population qui s'est manifestée lors de l'enquête publique. Le commissaire enquêteur relève que «L'enquête publique a fait l'objet d'une participation significative du public, des élus, des syndicats et des associations» : 80 observations écrites sur le registre et 180 courriers, courriels et documents remis au commissaire enquêteur. «Après lecture de ces observations, seuls quatre sont en faveur du projet SCEA Les Nauds ».
- Par des organisations locales ou départementales.

Dix organisations ont formé un collectif d'opposants au projet :

Mairie de Coussay-les-Bois
ASPECT
Attac (Châtellerault)
Biocoop Le Pois Tout Vert
Confédération Paysanne
UFC-que choisir 86
Les Amis de la Terre
VGCA
Vienne nature
Vienne Agro Bio

Pour rester informé : www.collectifcoussay.fr
Pour contacter le collectif : contact@collectifcoussay.fr

LE COLLECTIF
d'opposants à la ferme-usine
de Coussay-les-Bois



Une journée contre
l'installation de la ferme-usine

L'industrialisation de l'agriculture

12 novembre 2016

Conférences et débats

Pourquoi les fermes-usines ?
Quels risques pour l'environnement,
les éleveurs et la santé ?

Coussay-les-Bois

Salle des fêtes
de 10 h à 17 h

Entrée libre - Ouvert à tous

Organisé par Le Collectif d'opposants
à la ferme-usine de Coussay-les-Bois

12 novembre - Conférences et débats
**L'industrialisation de l'agriculture
à travers le projet de ferme-usine de Coussay-les-Bois**

10 h - Accueil

Gilles Sauvion - Mairie de Coussay-les-Bois
Vincent Butruille - Président Aspect
Dominique Brunet - Porte-parole du Collectif

**Pourquoi voit-on se développer les
fermes-usines dans nos campagnes ?**

Opportunitisme des subventions pour les énergies
renouvelables.
Perte du modèle d'agriculture familiale.

Jean-Bernard Teuma, éleveur et porte-parole de la
Confédération Paysanne de la Creuse

**Aberration économique et écologique
de ce projet de ferme-usine**

Michel Girard, ingénieur agricole

12 h - Pause déjeuner

Apéritif

**Marché paysan pour restauration sur place
Buvette**

Reprise à 14 h

**Conséquences économiques et sociales
de ce modèle sur la ruralité**

Jean-Bernard Teuma

Conséquences environnementales

Qualité de l'eau pour le site de Coussay-les-Bois.
Risque de pollution ponctuelle et de pollution diffuse (plan
d'épandage). Hydrogéologie : nappe phréatique et captage
d'Alimentation en Eau Potable.

Diaporama commenté par François Bigot
porte-parole du Collectif

Qualité de l'alimentation, la santé. Perte de contrôle
sur la qualité de la viande. Risques sanitaires liés au
confinement. Impact sur la santé des consommateurs.

Véronique Richez Lerouge
auteure du livre « La vache qui pleure »

Perte de la **biodiversité** : réduction des zones humides,
haies, prairies.

Présentation d'une alternative à l'industrialisation

Gilles Dubin, éleveur de bovins viande à Mauléon (79)

16 h 45 - Clôture de la journée

Dominique Brunet - Porte-parole du Collectif
Michel Favreau - Maire de Coussay-les-Bois

Historique administratif

18/12/2014 - La SARL Technique Solaire dépose en
mairie une demande de permis de construire trois bâtiments
agricoles avec toiture photovoltaïque sur le terrain lieu-dit
Les Paturelles à Coussay-les-Bois.

Le maire donne un avis défavorable.

17/04/2015 - La SCEA Les Nauds dépose un dossier de
demande d'autorisation d'exploiter un élevage de 1200
taurillons avec une unité de méthanisation.

23/04/2015 - La SCEA Les Nauds dépose une demande de
permis de construction d'une unité de méthanisation.

29/04/2015 - Le maire donne un avis défavorable pour le
permis de construire déposé par la SCEA Les Nauds.

26/05/2015 - Le sous-Préfet de Châtellerault autorise la
construction de trois bâtiments agricoles.

22/07/2015 - Le sous-Préfet de Montmorillon accorde le
permis de construction d'une unité de méthanisation.

25/11/2015 - Arrêté d'ouverture d'enquête publique du
lundi 4 janvier 2016 au vendredi 5 février 2016.

Le commissaire enquêteur remet son rapport avec un avis
favorable, deux réserves et trois recommandations.

2/08/2016 - La Préfète de la Vienne passe outre aux résultats
de l'enquête publique et à l'opposition des élus locaux. Un
arrêté autorise le gérant de la SCEA Les Nauds à exploiter un
établissement d'élevage de bovins en engraissement, avec les
activités suivantes :

- Elevage de bovins : capacité 1200
- Méthanisation : 26,2 t/j
- Installation de combustion (biogaz)
- Installation de compostage : 22 t/j

